Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

Centre de Valorisation
des Ressources Humaines d'Arras

Formation initiale des Commissaires Enquêteurs

Module : « Les types d'enquêtes publiques, les étapes et la jurisprudence»

Mercredi 03 octobre 2012
de 9h30 à 17h00 à la DREAL Picardie à Amiens

Intervenants :

- **Mme Catherine Taurand** : Avocate à la cour

- **Objet de la formation**

Obligation légale, l'enquête publique est une procédure administrative dont l'objet est d'informer le public et de recueillir, préalablement à certaines décisions ou à certaines opérations, ses appréciations, suggestions et contre-propositions, afin de permettre à l'autorité compétente de disposer de tous les éléments nécessaires à son information.

Elle est donc l'élément clé de la faisabilité et de la légalité d'un projet.
Elle est objet de nombreux contentieux.
La phase d'élaboration du dossier d'enquête publique est donc déterminante.
On accordera une importance particulière aux nouveautés introduites par Grenelle II.

- **Objectifs de la formation** :

Le but est d'éviter les irrégularités trop fréquentes dans les dossiers d'enquêtes publiques, qui peuvent conduire à l'échec / l'annulation des projets concernés.

A la fin de la formation, tout commissaire enquêteur doit connaître l'ensemble des composantes d'un dossier d'enquête publique et doit être capable d'en comprendre et d'en analyser un en ayant :

- la connaissance des règles applicables aux différentes procédures de concertation et d'enquête publique

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergies et climat
Développement durable
Infrastructures, transports et mer
Prévention des risques

Présent pour l'avenir

cifp-arras@developpement-durable.gouv.fr

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 03 21 21 34 56 – fax : 03 21 21 34 55
BP 10907 - 100 avenue Winston Churchill
62022 Arras cedex

- une vision claire du déroulement et des étapes de l'ensemble de ces procédures
- une maîtrise parfaite des interlocuteurs et de leur rôle.

<u>Déroulement de la formation</u> :

Les préalables à l'enquête publique : la concertation préalable

• Le point sur les textes en la matière

• Définition du champ d'application des opérations visées
Les modalités, les délais, les interlocuteurs
La place du public

• Le déroulement de la concertation préalable
Exemple de stratégie de concertation

• Le bilan de la concertation préalable

Les différentes catégories d'enquêtes publiques : pourquoi, quand, quelle enquête publique ?

• Rappel de la philosophie et des objectifs d'une enquête publique

• Détermination des différents types d'enquêtes publiques existants, leur champ d'application (les opérations concernées par chacun d'eux) et leur cadre légal (l'importance déterminante de se placer dans le bon cadre légal) – nouveautés grenelle II.

Les enquêtes Bouchardeau (code de l'environnement)
Les enquêtes dites de droit commun

• Analyse du déroulement de la procédure

- La constitution du dossier d'enquête publique :
.le contenu obligatoire : le contenu technique / le contenu administratif
.les écueils à éviter
.cas pratique
.la communication du dossier, publication, affichage

- Les différents acteurs : le rôle des commissaires enquêteurs faisant l'objet d'un autre module, on ne fera que résumer le choix, le rôle et le statut du commissaire enquêteur, ce qu'il doit faire, ce qu'il peut faire, les pièges à éviter, sa responsabilité. On insistera sur le rôle des autres acteurs et leur articulation avec celui du CE.

- L'ouverture et le déroulement de l'enquête : aspects juridiques et pratiques, les avis à recueillir, la participation du public : la place de l'écrit/ de l'oral, les délais

• Analyse de la clôture et des suites de l'enquête

- L’importance du rapport du commissaire enquêteur, conséquences d’un rapport défavorable, les enjeux d’une invalidation de l’enquête publique

- Les mesures de publicité

- La détermination de cas de nécessité d’une nouvelle enquête publique

Les recours

• Aspects juridiques et procéduraux
• Etudes de cas et de jurisprudence